



Appel à contribution pour l'écriture des règles du nouveau mouvement

Synthèse collaborative animée par Christian OLIVE – christian.olivec@orange.fr

Sommaire : Les Ecologistes à l'âge du vivant

Les Ecologistes pourquoi: valeurs et principes

Les Ecologistes pourquoi : co-construction du projet écologiste

Les Ecologistes avec qui : membres et membres adhérent.e.s

Les Ecologistes avec qui : accueil et formation

Les Ecologistes avec qui : relations avec les partenaires extérieurs

Les Ecologistes comment : comment décider

Les Ecologistes comment : quels outils de régulation

Les Ecologistes comment : quelle organisation territoriale

Les Ecologistes comment : comment désigner les candidat.e.s

		
Le Mouvement des Écologistes	Le réseau de concordance Ecologistes	Le parti EELV des Écologistes
La communauté ce qui nous unit et nous réunit	La prise en compte des diversités référente des tensions et de la cohésion	Le « pilier » institutionnel La traduction articulée et accessible des lignes de force
Les tiers lieux citoyens écologistes	La plateforme de concordance des Ecologistes	Les groupes locaux, le conseil fédéral et ses commissions thématiques
Les repères La vision politique, les valeurs	Le chemin Les orientations politiques et opérationnelles – la feuille de route	La traduction articulée et accessible des lignes de force
Démarche réalsatrice – mise en œuvre d'une pensée politique écologique confrontée aux problématiques sociétales		
Le récit – l'expression – l'adhésion L'action citoyenne et l'activisme de terrain	Réalisation et animation des conventions d'orientation politique permanentes (COPP) Co-construction – processus de consensus - validation d'étapes complètes ou partielles	Stratégie et méthode d'intervention Animation et réalisation des méthodes décisionnelles et délibératives L'activisme institutionnel – les élections – les élus

Les Écologistes pourquoi: valeurs et principes ↗

Les valeurs

C'est mettre en avant la vision des Écologistes pour dire où on va

Cette vision, qui crée des repères, doit pouvoir s'affranchir de « thématiques techniques » qui, sous couvert d'objectivité, se développent dans un périmètre restreint ; solutionnisme écologiste qui implique l'autoritarisme et provoque le rejet.

Cette vision est explicitée par des « problématiques sociétales », dont l'idée est encore subjective (inégalité, précarité, accaparement, gouvernance etc...); en déclinant des principes elle permet de construire des chemins et des récits; elle porte un universalisme écologiste. Confrontée à l'existant, elle éclaire les orientations politiques du Mouvement.

Combattre la chosification de l'humain et du vivant

Cultiver le subjectif c'est à dire l'ensemble des savoirs intuitifs, des savoir-faire issus des particularismes culturels, permet de se confronter à la réalité du Vivant, à se réappropriier son monde. C'est cette subjectivité qui permet aux individus d'interpréter, de comprendre et d'assumer leur insertion dans le monde qui les entoure.

A contrario l'économisme qui tend à tout expliquer par le jeu de facteurs ou concepts économiques, caractérise le capitalisme contemporain et est un aboutissement de l'expertise thématique qui chosifie l'humain et le vivant ; Il dissout le politique qui devient une simple gouvernance par les chiffres.

Les enjeux écologistes passent par la sagesse de notre habitation de la Terre

Ces enjeux ne se réduisent pas à la seule dimension environnementale de lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution et l'érosion de la biodiversité.

La sagesse de notre habitation de la Terre doit primer sur les besoins et les aspirations façonnés par le marché.

Créer les conditions d'une individuation et d'une autonomie émancipatrice pour tous et
toutes

L'objectif est d'éradiquer la domination et la soumission, domination de la nature et de nos corps, soumission à un ordre économique qui nie un "progrès" social et écologique.

Cela passe par l'autonomie de chacun, de la possibilité d'individuation qui porte les conditions d'une nouvelle organisation sociale et politique : elle permet une ouverture au monde commun - la capacité à s'engager ici et maintenant- le désir de vivre dans des institutions justes.

C'est la mission de la Plateforme de Concordance des Écologistes de permettre cet « entretissage » entre les valeurs du Mouvement et l'activisme institutionnel du Parti.

C'est cette plateforme qui construit les principes, les orientations politiques opérationnelles qui forment le projet écologiste

Les Ecologistes pourquoi : co-construction du projet écologiste ↗

Le projet écologiste

Il doit refléter la société à laquelle nous aspirons et en premier lieu, l'idée de la démocratie que nous voulons porter en tant que Mouvement politique.

Notre démocratie

C'est un processus de construction et de gouvernance des communs et du collectif qui anime une société écologiste.

Elle donne, à chacun et à chacune, la possibilité d'une expression libre et publique au sein de la communauté concernée

Elle concerne toute personne désirant participer à la prise en compte des problématiques sociétales dans le projet écologiste guidé par nos valeurs et principes.

Créer des principes, des postulats, des orientations politiques en dehors de tout agenda institutionnel pour définir le projet écologiste.

Ces principes créent le récit et tracent le chemin qui mène à la mise en œuvre du projet écologiste au travers de l'activisme institutionnel et de l'activisme citoyen

Ces principes sont une étape intermédiaire importante pour ne pas passer brutalement des Valeurs du Vivant, idéologie écologiste, aux Programmes et Actions.

La Plateforme de Concordance des Ecologistes (PCE) est l'outil qui anime et coordonne la création du contenu du projet écologiste. Ce contenu est élaboré au travers de Conventions d'Orientation Permanente des Ecologistes (COPP). Ces COPP sont le résultat d'une confrontation entre les valeurs et les problématiques sociétales écologistes.

La PCE, au travers d'une gestion collégiale, s'appuie sur la communauté des écologistes qui n'est pas un tout et son expression multiple se trouve dans :

les Tiers lieux citoyens écologistes – des lieux de proximité, de toutes les proximités où la conciliation de tensions est la règle, ce sont nos "ronds points" écologiques où au travers de nos valeurs se produit un imaginaire instituant devenant une force sociale et politique. Ils n'ont pas de territoire défini et sont ouverts à tous ; ils sont virtuels ou réels, ils peuvent être des maisons de l'écologie, des tiers-liens, des coordinations etc... exister par une

mobilisation autour d'une problématique sociétale - Ils sont animés par des membres du Mouvement (adhérents et adhérentes ou non au Parti).

le "Pôle de synergie" regroupant les organismes tiers et les personnalités n'ayant pas le statut de Parti ni d'affiliation avec un Parti et avec lesquels le Mouvement des Ecologistes entretient des relations de partenariat - les commissions thématiques de par leurs relations externes participent activement à l'animation de ce pôle et au repérage des partenaires. le Parti et ses instances, le CF, le BE, les commissions qui interviennent ainsi dans la démarche réalisatrice de la vision politique en étant "détachées" de l'agenda institutionnel.

Cette expression multiple participe à la vie des COPP

Les conventions d'orientation politique permanente (COPP) permettent la co-construction du projet écologiste. Elles sont définies comme permanentes du fait que le processus de consensus collégial qui préside à leur existence n'est jamais fermé et ne comporte que des points d'étape.

Ces COPP en confrontant les problématiques sociétales à l'idéologie écologiste déclinent celle-ci en orientations politiques.

Ces problématiques sociétales correspondent aux questionnements qu'une société écologique doit de se poser concernant la gouvernance et les équilibres entre ce qu'est l'individu et la place du collectif et des communs.

Pour cadrer ces questionnements, il sera réalisé des échanges avec des philosophes participant au « pôle de synergie ». Le résultat de ces échanges sera confronté avec l'ensemble des participants à la PCE.

Les Ecologistes avec qui : membres et membres adhérent.e.s

Les membres du Mouvement des Ecologistes

L'adhésion

Tous les membres du Mouvement adhèrent à celui-ci en payant une cotisation (15 euros, ou 5 euros pour les non imposables) ... Le pétitionnement de soutien par un clic en ligne ne donne pas la qualité de membre du Mouvement puisqu'il est un engagement symbolique mais pas un engagement actif.

Ce que sont les membres du Mouvement des Ecologistes.(chatGPT dixit)

Les membres d'un mouvement sont généralement des individus ou des groupes qui partagent des objectifs, des valeurs ou des intérêts communs, et qui s'engagent activement pour promouvoir ces causes ou atteindre ces objectifs.

Ce qui les rassemble

Les membres du Mouvement des Ecologistes veulent créer une large communauté écologiste. Ce qui les rassemble a une raison d'être qui couvre un champ politique dépassant l'action institutionnelle d'un Parti.

La raison d'être d'un Parti politique est de représenter les intérêts et les opinions d'un groupe de citoyens, de participer au processus politique et de gouvernance, et de concourir pour le pouvoir politique dans le but d'influencer les politiques publiques. (chatGPT dixit)

Un mouvement qui les incarne

Le Mouvement des Ecologistes se doit d'incarner la multiplicité des engagements et principalement :

L'activisme institutionnel au travers des membres du Mouvement ayant fait la démarche supplémentaire d'adhésion à l'instance « Parti » pilier institutionnel du Mouvement
L'activisme citoyen au travers de tous les membres du Mouvement (adhérents et adhérentes ou non à l'instance « Parti »). L'instance du Mouvement qui incarne cet engagement est le réseau des Tiers Lieux Citoyens Ecologistes. Cet activisme citoyen écologiste est notre particularité politique puisqu'il existe au travers d'une communauté qui construit ses utopies sur le terrain.

Pour les membres du Mouvement des Ecologistes :

L'adhésion supplémentaire à l'instance « Parti » donne le titre d'Adhérent et Adhérente au Parti
L'adhésion au Mouvement sans l'adhésion supplémentaire à l'instance « Parti » donne le titre de Compagnon et Compagnonne des Ecologistes.

Les tiers lieux citoyens écologistes

Leur raison d'être : donner une visibilité, une expression à la communauté des Ecologistes au travers d'une démarche inclusive. Participer de manière décentrée à la construction collective d'un récit, d'un chemin et des repères du mouvement des Ecologistes

L'adhésion aux valeurs du Mouvement et la participation aux orientations politiques du Mouvement sont les deux composantes qui harmoniseront l'engagement actif et lui donneront du sens.

[PROPOSITION MARTYR] Définition du Mouvement des Ecologistes

Le Mouvement politique « Les Ecologistes » s'inscrit dans une mouvance globale de l'écologie politique qu'il contribue à animer.

Le Mouvement des Ecologistes se doit d'incarner la multiplicité des engagements:

- *L'activisme institutionnel au travers des membres du Mouvement ayant fait la démarche supplémentaire d'adhésion à l'instance « Parti » pilier institutionnel du Mouvement*
 - *L'activisme citoyen au travers de tous les membres du Mouvement (adhérents et adhérentes ou non à l'instance « Parti »). L'instance du Mouvement qui incarne cet engagement est le réseau des Tiers Lieux Citoyens Ecologistes. Cet activisme citoyen écologiste est notre particularité politique puisqu'il existe au travers d'une communauté qui construit ses utopies sur le terrain.*
-

Le mouvement des écologistes s'appuie sur La Plateforme de Concordance des Ecologistes (PCE) qui anime et coordonne la création du contenu du projet écologiste.

Ce contenu est élaboré au travers de Conventions d'Orientation Permanente des Ecologistes (COPP). Ces COPP sont le résultat d'une confrontation entre les valeurs et les problématiques sociétales écologistes.

Cette PCE a aussi pour mission d'animer l'accueil des membres du Mouvement, de proposer des formations et la mise à disposition de ressources. Elle accueille de manière collégiale le "Pôle de synergie" regroupant les organismes tiers et les personnalités n'ayant pas le statut de Parti ni d'affiliation avec un Parti et avec lesquels le Mouvement des Ecologistes entretient des relations de partenariat.

L'appartenance à un Parti qui ne possède pas de relation de partenariat avec l'instance « Parti » est incompatible avec l'adhésion au Mouvement. Par contre cette appartenance à un autre Parti permet la participation à la vie des Tiers lieux citoyens écologistes sans conférer la possibilité d'animation de ceux-ci.

Les Ecologistes avec qui : accueil et formation ↗

Accueil, formation, interaction numérique

Accueil des membres du Mouvement

L'adhésion des membres du Mouvement se fait en ligne ou en présentiel, le paiement valide celle-ci. Elle implique l'adhésion aux valeurs du Mouvement et à l'engagement de se référer aux orientations politiques (feuille de route) des COPP dans son activisme citoyen. Elle implique de remplir un formulaire permettant d'accepter ou non :

- *L'affirmation suivante « je me considère comme écologiste dans ma vie courante ou dans mes engagements »*
 - *Je désire être informé.e ponctuellement des réflexions, travaux, outils et formations/sensibilisations/connaissances mises à disposition par la communauté des Écologistes*
 - *Je désire participer localement aux réflexions, travaux et actions de la communauté des Ecologistes*
-

La validation administrative de l'adhésion est automatique et l'accueil du membre du Mouvement se fait immédiatement par interaction numérique. Cet accueil est ensuite personnalisé par un contact en présentiel ou en visio effectué par un référent ou une référente de proximité (le ou la plus proche géographiquement ou le ou la plus en phase avec un activisme en cours ou existant) en suivant le déroulé du livret d'accueil (présentation de l'organisation, des possibilités de participation et d'expression, accès aux différentes aides et services, contact de référence, mise en évidence des intérêts du nouveau membre du Mouvement etc...).

Par défaut chaque groupe local du Parti met en place une réunion en tant que Tiers lieu citoyen écologiste au minimum tous les trois mois. C'est le moment où sont désignés collégalement les référents et référentes de proximité chargés de l'accueil des différentes adhésions au Mouvement en cours.

Accueil des membres adhérents et adhérentes du Parti

Elle est décrite dans le RI de l'instance Parti

Accès et partage de connaissances pour les membres du Mouvement

Ces connaissances sont structurées d'une part comme les COPP en s'appuyant sur les problématiques sociétales définies et non sur des thèmes environnementaux. Elles sont alimentées par les travaux des Conventions permanentes politiques et des commissions thématiques.

Ces connaissances sont structurées d'autre part en s'appuyant sur les préoccupations de l'activisme citoyen écologiste. Elles sont alimentées par des partenariats avec les acteurs de l'éducation populaire écologiste comme l'association UTOPIA, l'arbre des Imaginaires etc...

Formation des membres adhérents et adhérentes du Parti

Elle est décrite dans le RI de l'instance Parti

Interactions numériques

Interaction entre tiers lieux citoyens écologistes

L'objectif est de donner aux membres du Mouvement une information sur l'activisme citoyen écologiste sur l'ensemble du territoire – un item du site du Mouvement doit être consacré à cette connaissance pour créer du lien et de l'émulation collective – une structuration par région administrative et circonscription électorale cadre les recherches sur le site. Ce sont les Tiers lieux citoyens des écologistes qui proposent dans un formulaire web les publications qui s'insèrent automatiquement dans leur section numérique (sous catégorie) du site web. Chaque publication accueille la possibilité de commentaires avec notifications au rédacteur – des ateliers d'écriture seront proposés régulièrement par le Mouvement.

Participation aux Conventions d'orientation politique permanentes (COPP)

Sur le site du Mouvement, l'item des COPP fera l'objet sur la page d'accueil d'un affichage identique aux autres items. La page d'accueil de la catégorie COPP affichera l'ensemble des COPP avec leur statut d'approbation y compris les dissensus s'ils existent. Chaque COPP donnera accès à un formulaire de participation permettant de recueillir les propositions ou amendements accessibles à l'ensemble des membres du Mouvement.

Courrier électronique

Pour le Mouvement Il n'y a pas de liste mel nationale de discussion. La Plateforme de Concordance des Ecologistes a la possibilité de publier une infolettre.
La plateforme de Concordance dispose d'une liste de discussion entre les référents des différentes instances la composant.
Pour l'instance Parti cette interaction numérique est décrite dans le RI du Parti

Site web du Mouvement

Chaque item fera l'objet sur la page d'accueil d'un affichage sur une ligne de trois ou quatre cadres accueillant des extraits des derniers articles publiés..

Les Ecologistes avec qui : relations avec les partenaires extérieurs

Partenariat – avec qui, comment et où

Pour le Mouvement

Le Mouvement des Ecologistes en tant que tel n'a pas de relation avec des partenaires extérieurs.

Pour l'instance Parti

Les partenariats avec d'autres partis politiques sont établis selon les procédures décrites dans le RI du Parti

Pour La plateforme de Concordance (PCE)

Le "Pôle de synergie" regroupe les organismes tiers et les personnalités n'ayant pas le statut de Parti ni d'affiliation avec un Parti et avec lesquels le Mouvement des Ecologistes entretient des relations de partenariat - les commissions thématiques de par leurs relations externes participent activement à l'animation de ce pôle et au repérage des partenaires. La gestion collégiale de la PCE valide la liste de ces partenaires.

Pour les tiers lieux citoyens écologistes

Les tiers lieux citoyens écologistes sont animés par les membres du Mouvement des Ecologistes et sont ouverts à tous.

Cette ouverture à tous se réalise dans une assemblée issue en partie d'une conciliation de tensions où les valeurs, l'idéologie ne sont pas le sujet principal et se révèlent parfois très disparates

Ces tiers lieux ont pour rôle de susciter une intelligence collective créative et réalisatrice qui passe par l'affichage fort des valeurs politiques des Ecologistes. Cette force idéologique est là pour que les égarements et les polémiques ne perturbent pas la vocation de « faire » inscrite dans son mandat.

Le pôle de synergie

Il est composé d'organismes ou de personnes référentes qui participent à la réflexion sur les COPP au travers de l'animation collective effectuée par les commissions thématiques. Les commissions thématiques inscrivent dans leur RI le principe de leur participation à cette dynamique.

Le pôle de synergie peut accueillir, si les participants externes le désirent, une dynamique supplémentaire s'appuyant sur un fonctionnement en Archipel.

Les participants externes sont validés :

- Par les commissions thématiques du parti selon leur propre RI.
- Par le Groupe d'animation des Concordances en suivant un processus de consensus/consentement
- Par l'assemblée des participants à la Plateforme de concordance des Ecologistes en suivant un processus de consensus/consentement

Le pôle de synergie, si les participants externes le désirent, peut accueillir une dynamique supplémentaire s'appuyant sur un fonctionnement en Archipel.

Les Ecologistes comment : comment décider ↗

Se décider – se déterminer

Processus de détermination du Mouvement

La détermination du Mouvement consiste, face aux problématiques sociétales, à créer du commun, des repères, des chemins, des récits, des orientations politiques. La confrontation des valeurs politiques des Ecologistes avec les problématiques sociétales induit les orientations politiques des COPP ; les COPP sont les feuilles de route du Mouvement ; elles sont l'étape intermédiaire d'une démarche réalisatrice aboutissant à l'activisme citoyen et institutionnel. Les COPP permettent « d'aller vers » en s'appuyant sur les valeurs (valeurs ==> allez vers ==> faire)

Le processus démocratique du Mouvement est animé par la Plateforme de Concordance des Ecologistes (PCE).

Les instances participantes à la PCE sont :

- Le réseau des Tiers lieux citoyens écologiques du Mouvement
- Le pôle de synergie du Mouvement
- Le conseil fédéral du Parti
- Le bureau exécutif du Parti
- Les différents « corps institutionnels » d'élus et d'élues
- Les différentes commissions thématiques du Parti

Elles gèrent collectivement leur propre détermination.

Elles énoncent leur consentement ou leur dissensus argumenté. L'affichage des Conventions fait état, par étapes, de l'avancement de leurs constructions ainsi que des consensus/consentements et dissensus argumentés.

Le processus démocratique du Mouvement doit permettre l'expression de la parole de tous ; cette parole est prise en compte dans un processus de consensus/consentement d'une durée maximum de 3 mois par étapes.

Processus de détermination de l'instance Parti

Créer du commun par la facilitation, la concordance est notre priorité.

La démocratie doit aussi pouvoir avec modération faire des choix qui s'imposeront à tous et toutes.

Face à un agenda qu'il ne contrôle pas toujours, la détermination du Parti, pilier institutionnel du Mouvement, peut faire que le vote, qui impose, devienne nécessaire.

Dans ce cas, le Parti donne la possibilité d'une expression libre et publique au sein de la communauté concernée de manière à ce que le « bien commun des membres du Mouvement » continue à leur appartenir.

Délibération et prise de décision de l'instance Parti

La méthodologie est décrite dans le RI du Parti

Les Ecologistes comment : quels outils de régulation

Les principes d'apaisement du Mouvement

Pour être lisible et permettre une appropriation aisée, les valeurs du Mouvement doivent être remarquables et doivent exprimer la racine des engagements de ses membres, la radicalité que porte le Mouvement.

Au-delà du contrôle et de la régulation de « la représentation symbolique » de ce que tous ses membres actifs incarnent au travers de leurs actions et leurs engagements, le Mouvement est le « porteur » de ces valeurs et donner de la force à un activisme apaisé dans ses fondements.

La Plateforme de Concordance des Ecologistes

Dans ses missions de co-construction et d'affichage des Conventions d'Orientations elle autogère la participation de toutes les instances ; chaque instance participante est responsable de sa propre détermination.

Elle est chargée de récolter les propositions de COPP et les amendements ou ajouts présentés obligatoirement par au moins deux personnes appartenant à une instance participante à la PCE. La validation de la proposition par cette instance n'est pas obligatoire.

Au final après le processus/consentement autogéré, la PCE affiche les consensus et les dissensus des participants à son assemblée, elle n'est pas décisionnaire

Groupe d'Animation des Concordances des Ecologistes (GAC)

Ses membres sont désignés par l'assemblée composant la PCE.

Les missions prises en charge par le Groupe d'Animation des Concordances des Ecologistes (GAC) sont :

- Le respect de la forme et du contenu de la fiche de présentation des propositions de COPP. Il a la possibilité d'ajourner le dossier en accompagnant sa décision d'une argumentation bienveillante. En cas de contestation de la décision par les personnes initiatrices de la proposition, c'est à l'instance à travers laquelle la proposition est présentée de gérer la difficulté.*

- Il intègre les propositions conformes dans un processus de consensus/consentement, ce qui marque le début de la période de trois mois aboutissant à un point d'étape. Les porteurs de la proposition sont intégrés dans le processus de consensus/consentement.
- La collecte et l'affichage des fiches remplies indiquant que le déroulement complet du processus de consensus a été réalisé.
- La coordination des actions de partage des connaissances, outils de formation etc...

Le Réseau de Concordance des Tiers Lieux Citoyens des Ecologistes (RéCo)

L'ensemble des Tiers Lieux Citoyens Ecologistes est une communauté, créatrice, autonome et émancipée. Elle n'a pas de souveraineté en soi et appelle une démocratie décentralisée pour une communauté « vivante ».

Cette communauté vivante, portant les mêmes valeurs, existe parce qu'on rend possible l'expression de points de vue multiples sans recherche de convergence – se retrouver dans les actions, dans les projets, dans le faire. Elle s'organise au travers des repères et des chemins affichés par les Conventions d'Orientations Politiques Permanentes. COPP auxquelles elle peut participer.

Ce réseau fait émerger une volonté générale unifiée en dépassant le paradigme délibératif insuffisamment inclusif, il porte ainsi l'esprit d'une adhésion de tous.

Ce réseau est animé nationalement par des volontaires référents issus des Compagnons, Compagnonnes, adhérents et adhérentes du Parti qui s'intègrent dans le Groupe d'Animation des Concordances des Ecologistes (GAC). Si le nombre de volontaires est trop important on effectue un tirage au sort.

Gestion des conflits à l'intérieur du Réseau

Le GAC a la possibilité de mettre en place une commission de résolution des conflits lorsqu'il est saisi par une des instances de la PCE – cette saisine ne peut concerner qu'une entrave explicite et constatée à l'application pratique des orientations politiques contenue dans le corpus de COPP. Cette « entrave » peut faire l'objet d'une suspension immédiate assortie d'une impossibilité de ré-adhésion.

Les différends de fonctionnements internes à chaque tiers lieu citoyen écologistes sont de leur ressort et peuvent faire l'objet d'un rappel des démarches de facilitation ainsi que l'accès à des formations. Des différends qui persistent et qui sont non résolus peuvent faire l'objet d'une disparition, d'une renaissance à côté, d'un éclatement du tiers lieu citoyen écologiste.

Gestion des conflits

La gestion des conflits du Mouvement seront gérés au niveau d'implication où celui-ci a surgi :

Pour le Mouvement, par consensus entre l'instance Parti et la PCE, dans le cas où un ou une membre bafouerait de manière factuelle nos valeurs

Par le Parti, dans son RI et dans le cadre de l'action institutionnelle.

Par la PCE dans son propre RI concernant l'engagement et l'action citoyenne.

Par les modérateurs des listes de discussion en ce qui concerne la qualité des échanges

Les Ecologistes comment : quelle organisation territoriale ↗

Le Mouvement

La structure de base du Mouvement est composée par les Tiers lieux citoyens écologistes ; leur territoire est imposé par la proximité, proximité territoriale, proximité de l'activisme citoyen ; ce sont des « associations de fait » de compagnons et compagnones et d'adhérents et adhérentes à l'instance Parti, tous membres du Mouvement des Ecologistes.

Chaque groupe local du Parti doit proposer au minimum tous les trois mois une réunion de « concordance », ayant pour objet l'activisme citoyen écologiste, en présentiel ou en visio. Y sont invités l'ensemble des compagnons et compagnones, adhérents et adhérentes au parti, de son territoire. Un compte rendu est diffusé à l'ensemble des invités et des invitées.

Ce que sont les "Tiers lieux politiques des Écologistes »

Ce sont des lieux de rencontre, d'ouverture, de convergence et d'émancipation politique dont le chemin et les repères sont les valeurs et les objectifs politiques du Mouvement des Ecologistes – ils privilégient l'auto-organisation et l'intelligence collective.

Ce sont des lieux virtuels ou physiques ; si nécessaire, leur appellation est libre (maison de l'écologie, maison populaire de l'écologie, collectif d'associations, coordination locale...).

Ces tiers lieux politiques Écologistes disposent des pouvoirs d'initiative et de représentation à leur niveau attribués exclusivement aux membres du Mouvement.

Ils peuvent être le relais ou non de tâches militantes durant les campagnes électorales ; la décision doit résulter d'un processus de consensus.

Ce qu'ils ne sont pas

Aucune action, initiative, communication, représentation, soutien ou présentation aux élections ne peuvent être faits au nom des tiers lieux citoyens écologistes quelles que soient leurs appellations.

L'instance Parti

L'organisation est décrite dans le RI du Parti

Les Ecologistes comment : comment désigner les candidat.e.s ↗

Les procédures sont décrites dans le RI de l'instance Parti